



Diagnostic Entrepreneurial Test MACE

(Motivations, Aptitudes et Comportement Entrepreneurial)

Le +

Un test en ligne basé sur une méthode scientifique approuvée, avec une restitution personnalisée.

TARIF



Pris en charge par votre CCI, le Conseil Régional et le FEDER

Dans le cadre du programme Starter



PUBLIC

Toute personne ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise
Nouveau chef d'entreprise



MODALITÉS

Inscription sur le site test-mace.com

L'ensemble de notre offre en ligne
hautsdefrance.cci.fr

Créateurs, porteurs de projets, étudiants, vous souhaitez entreprendre... Révélez votre potentiel avec le diagnostic entrepreneurial.

OBJECTIFS

Après avoir répondu au test MACE (Motivations, Aptitudes, et Comportement Entrepreneurial), le diagnostic entrepreneurial vous permet de :

- faire le point sur vos motivations, aptitudes et compétences entrepreneuriales,
- identifier vos points forts et vos points de vigilance,
- mener une réflexion guidée sur votre projet de création ou de reprise d'entreprise,
- élaborer un plan d'action pour mieux vous préparer au métier de chef d'entreprise et assurer la réussite de votre projet entrepreneurial.

UNE DÉMARCHE EN 4 ÉTAPES

1 Vous réalisez en ligne le test MACE sur www.test-mace.com

En 70 questions seulement, le test MACE vous permet de faire le point sur vos compétences entrepreneuriales, et d'identifier vos points forts et vos points de progression.

2 Vous bénéficiez d'un entretien avec un professionnel

Lors d'un rendez en face à face (1 heure en moyenne), un conseiller vous restitue vos résultats au test MACE et leur analyse détaillée, puis échange avec vous sur votre projet et vos besoins pour élaborer une stratégie personnalisée.

3 Vous recevez un document de synthèse

Votre conseiller vous transmet par mail une synthèse écrite résumant vos résultats au test MACE et leur analyse à la lumière de vos échanges, assortie d'un plan d'action pour concrétiser votre projet entrepreneurial.

4 Vous êtes sollicité pour un entretien de suivi

Votre conseiller vous contacte par téléphone ou par mail 3 à 6 mois après votre entretien pour faire le point sur la réalisation de votre projet (situation actuelle, actions réalisées, freins rencontrés), et définir des actions correctives en cas de difficultés rencontrées.

Le programme «chéquier Starter»



Il permet aux créateurs, repreneurs et jeunes entreprises d'être accompagnés par nos conseillers experts. Pour bénéficier de la gratuité de ces différents services, une inscription préalable (gratuite) est obligatoire sur la plateforme en ligne "Chéquier Starter" starter.hautsdefrance.fr en choisissant votre CCI.

Vos contacts de proximité

CCI AISNE
Sébastien PLUCHE
03 23 06 01 96
creation@aisne.cci.fr

CCI AMIENS-PICARDIE
Sébastien GARAT
03 22 82 22 53
entreprendre@amiens-picardie.cci.fr

CCI ARTOIS
Corinne BROZDA
03 21 23 95 58
creation@artois.cci.fr

CCI GRAND HAINAUT
Nadège CORNET
03 27 51 32 35
creation@grandhainaut.cci.fr

CCI GRAND LILLE
Anthony GUDIN
03 20 63 77 77
creation@grand-lille.cci.fr

CCI LITTORAL HAUTS-DE-FRANCE
Hélène SENS
03 21 46 00 00
creation@littoralhautsdefrance.cci.fr

CCI OISE
Philippe MARCHAND
03 44 79 80 25
creation.reprise@cci-oise.fr

Bénéfice du soutien financier du Conseil régional et du Feder

Avec la participation financière de :



Cette action est cofinancée par l'Union européenne



CCI HAUTS-DE-FRANCE